

**élections communales 2016
élection du syndic**

Conformément à l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 7 octobre 2015 concernant notamment le dépôt de listes et l'élection tacite, le Bureau électoral constate qu'une seule candidature a été déposée pour la syndicature de la Ville de Lausanne dans le délai légal du mardi 29 mars 2016 à 12h.

Le Bureau électoral proclame ainsi élu tacitement :

Monsieur Grégoire Junod, Parti socialiste lausannois

Les scrutins pour l'élection du syndic des 17 avril et 8 mai 2016 (1^{er} et 2^e tour) sont donc annulés.

Le Bureau électoral

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Sylvie Ecklin, secrétaire municipale adjointe, 021 315 22 08

Lausanne, le 29 mars 2016